



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Chine

Question écrite n° 50165

Texte de la question

L'Union européenne doit faire adopter lors de la session annuelle de la commission des droits de l'homme des Nations unies, qui se tiendra du 10 mars au 18 avril prochain, une résolution condamnant les violations des droits de l'homme en Chine. Mais il semblerait que deux pays, dont la France, s'opposeraient à cette décision. Mme Segolene Royal demande à M. le ministre des affaires étrangères si cette information est fondée, et s'il est vrai que le gouvernement français va faire obstacle à l'adoption de cette résolution. Cette attitude serait très surprenante, à l'heure où les persécutions des dissidents se multiplient et où la répression au Tibet ne se relâche pas.

Données clés

Auteur : [Mme Royal Ségolène](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50165

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1584